

Objectif 6 : lutter contre l'isolement des personnes accompagnées

Contexte et objectifs

La lutte contre l'isolement a fait l'objet d'attention dans la période récente, particulièrement depuis la survenue de la crise sanitaire, avec la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre l'isolement, dévoilée en 2021.

L'isolement est un facteur aggravant les risques de perte d'autonomie, par la perte des capacités liées à l'immobilité et au repli sur soi et par la plus faible capacité des proches à repérer les signaux de danger. Dans un contexte où une personne âgée sur quatre vit seule, la lutte contre l'isolement est un objectif essentiel.

Le financement par la dotation complémentaire est une incitation des services à domicile et des départements souhaitée par le Législateur à lutter plus efficacement contre l'isolement des personnes âgées.

Éléments de définition

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) définit l'isolement social comme « la situation dans laquelle se trouve une personne qui, du fait de relations durablement insuffisantes dans leur nombre ou leur qualité, est en situation de souffrance et de danger. »

La lutte contre l'isolement peut prendre la forme d'actions de repérage des situations d'isolement, de formations et de sensibilisation, mais aussi de mobilisation de personnels et de bénévoles pour « aller vers » les personnes âgées isolées.

Exemples d'actions pouvant être financées par la dotation

Il convient de s'assurer que les actions financées par la dotation ne le sont pas déjà par un financement public existant (CNSA, CARSAT, CFPPA...).

Objectif : repérer les situations d'isolement :

- Tisser des liens avec les acteurs de la vie quotidienne (gardiens, commerçants de proximité, etc.) pour favoriser le repérage des situations d'isolement ;
- Actions de repérage visant les aidants de personnes aidées, les aidants pouvant également souffrir d'isolement social ;
- Désigner un référent « lutte contre l'isolement des personnes accompagnées » au sein du service.

Objectif : former et sensibiliser autour de l'isolement :

- Former et sensibiliser les salariés des services à domicile pour repérer et gérer les situations d'isolement des personnes accompagnées, et notamment les responsables de secteur ;
- Organiser des conférences autour des thématiques pouvant agir sur les facteurs d'isolement à destination des acteurs du maintien à domicile / des aidants/ des usagers.

Objectif : rompre l'isolement et « aller vers » les personnes isolées :

- Assurer un suivi régulier des personnes en situation d'isolement, par exemple par des appels téléphoniques de convivialité réguliers aux personnes aidées isolées (ou pas) par des équipes dédiées pour entretenir un lien ;
- Consacrer du temps de « compagnie » ou de « convivialité » (prendre un café, se promener, faire un jeu de société, lire le journal) ;
- Organiser des événements collectifs pour favoriser le lien social et mobiliser des bénévoles (associations, services civiques) et organiser des visites, des sorties, des événements festifs et conviviaux ;
- Proposer l'intervention d'un(e) psycho-socio-esthéticien(ne) afin de rétablir l'estime de soi de la personne accompagnée et de lui permettre d'aller vers les autres ;
- Promouvoir et faciliter l'inscription des personnes qui le souhaitent au programme d'activités et d'animations dédié aux seniors organisé par les communes, la CFPPA (séjours, sorties, trajet et ramassage en mini bus – véhicules PMR) ;
- Permettre l'ouverture de lieux de rencontre et d'animation, visant à rompre l'isolement des personnes et à mener des actions de prévention favorisant vers le « bien vieillir » ;
- Proposer un service d'accompagnement véhiculé (véhicule du service, en remplacement du taxi par exemple), afin de faciliter les déplacements des usagers et développer les liens sociaux ;
- Mettre en place des partenariats avec des associations dans une logique intergénérationnelle.

Objectif : réduire la fracture numérique

- Sensibiliser/former les intervenants à l'accompagnement des personnes, « ambassadeurs numériques », sur des tâches pouvant aller à l'achat de courses sur internet au remplissage de documents administratifs liés à l'exercice de leurs droits ;
- Initier les personnes accompagnées à l'usage d'Internet pour rester connectées avec leurs proches ;
- Mise à disposition (prêt) d'outils numériques adaptés favorisant les échanges à distance entre l'utilisateur et son entourage (Visio, photos, forum...).

Sur le territoire de la Ville de Paris (75) :

- **SAAD ENTRAIDE** – *Actions en jardins partagés* – « *jardin'âges* » depuis 2009 : Activités collectives de jardinage dans jardin ouvert aux résidents du quartier et auxquels participent les écoles, des associations, des personnes âgées et personnes en situation de handicap accompagnées par les aides à domicile – financées à hauteur de 11 800 € ;
- **SAAD ENTRAIDE** – *Centre de ressources bien être et équilibre intergénérationnel* « *mix'âges* » depuis 2008 : ateliers bien-être (sophrologie, yoga, gym douce, réflexologie), actions à domicile et à l'extérieur en fonction du souhait individuel des personnes âgées – financé à hauteur de 11 500 €/an ;
- **SAAD APATD** – *Réalisation d'ateliers collectifs* (jeux de société, loisirs créatifs, projection de films, formation à la tablette numérique) *ou de réunions d'information collectives régulières* sur des sujets mémoire, sophrologie, prévention des chutes, bilan nutritionnel, sécurité au domicile pour une trentaine de seniors – financé à hauteur de 19 000 €/an ;
- **SAAD ASAD** – *Coussin Connecté VIKTOR* : Rompre l'isolement social et améliorer le quotidien des seniors en proposant la solution connectée coussin Viktor aux clients du service – coût global évalué à 64 000 €, non financé ;
- **SPASAD ATMOSPHERE** – *Formation d'aides à domicile à l'application* « *Visite de musées à domicile* » développée par Artz. Au cours de leurs interventions ou sur des temps spécifiques, les aides à domicile pourront prendre un temps pour dialoguer avec la personne accompagnée et la stimuler sur le plan cognitif autour d'une œuvre d'art – coût global évalué à 28 500 €, non financé ;
- **SPASAD APSSAD** – *Visites numériques de musées* permettant d'éveiller à l'art les bénéficiaires en situation de dépendance. Ces visites sont suivies de débats entre participants animés par un psychologue – coût global évalué à 36 000 €, non financé ;
- **SPASAD LES AMIS** – *Inclusion numérique* : Le projet a pour objectif de recréer du lien social autour des outils de communication et de proposer une meilleure accessibilité aux services numériques. L'accompagnement à l'utilisation de la tablette, réalisé par des intervenants volontaires, s'inscrit dans une démarche de co-construction du projet personnalisé de la personne âgée — financé à hauteur de 20 000 €.

Dispositif Yvelines Etudiants Seniors (YES+) (78-92) :

Inspiré du dispositif initial Yvelines Etudiants Seniors, YES+ a été déployé par le Département des Yvelines une première fois à l'été 2020. Il propose aux étudiants, lycéens, demandeurs d'emploi/ bénéficiaires du RSA, auxiliaires de vie des visites de convivialité au domicile des seniors isolés.

Depuis sa mise en place, le dispositif a permis d'assurer plus 9 000 visites et plus de 26 000 appels téléphoniques auprès de 8 000 personnes âgées. Près de 400 agents de convivialité ont été recrutés.

La Mut' (06) :

Développement d'un service de convivialité par le service Téléassistance de La Mut', qui propose d'appeler les bénéficiaires 2 fois / mois.

Prestation complémentaire proposée aux bénéficiaires de la téléassistance, facturée 5 € / mois aux personnes qui souhaitent y adhérer. Dans ce cas, la plateforme téléphonique prend contact et échange avec eux 2 fois / mois.

CCAS DE CHARTRES (28) – Actions en cours de développement

- Former les intervenants à la mobilisation/stimulation sociale ;
- Mise en place d'un service « courses accompagnées » pour permettre aux personnes les plus isolées d'être accompagnées pour faire leurs courses AVEC elles (stimulation pour choisir, sur la préparation des repas, sur l'envie de manger...).
- Recensement de situations à risque de personnes isolées sur le service afin de les inclure dans le processus du CCAS de Chartres (plan canicule).

Aid'Aisne (02) - ITibus, un bus itinérant de prévention et d'éducation à la santé

L'ITibus est un camping-car qui sillonne les villages de l'Aisne pour échanger sur des questions de santé avec les habitants. Il vise à aider les personnes à entrer dans une démarche de prévention et lutter contre les ruptures de soins. L'ITibus est maintenant référencé par plusieurs communes, communautés d'agglomération pour des actions au cœur des villages pour répondre au "Aller-Vers" autour de la prévention par une simple réponse de présence à l'autre (boire un café et discuter) pour ensuite élaborer des réponses individuelles par une coordination d'acteurs qui se déplacent avec l'ITibus (assistante sociales, coordinatrice de parcours, ergo, nutritionniste, référente éducation sportive, santé environnementale...)

Association Bien-Etre 59 – BIBLIOTHEQUE A DOMICILE - LIRE CHEZ MOI

Des bénévoles, soit vont chercher les personnes chez elles et les amènent à la bibliothèque, soit sélectionnent pour elles des livres en fonction de leur goût. La bibliothèque propose des livres en gros caractère ou des livres audio. Le passage des bénévoles est aussi l'occasion d'un moment de convivialité. Les objectifs sont de donner ou redonner l'envie, le plaisir de lire : découvrir des histoires, des auteurs, d'apprendre de nouvelles choses ; permettre un lien social ; maintenir la personne dans la vie de la commune.

CCAS DE GRAVELINES (59) – Les sourires de Sophie

La structure collabore avec une esthéticienne locale qui œuvre auprès de public en souffrance et des services du SAAD et du SSIAD. Son intervention vise à retrouver l'image de soi, qui permet d'être en relation avec les autres de façon harmonieuse. Le décalage entre le corps et l'image est source de culpabilité, de honte, de mal-être. La perte de confiance, l'angoisse sont des signes qui en découlent et donc un risque fort de perte d'autonomie et d'isolement social.

Outil Esoger 1 – G rontop le Sud (13), Vitalescence (31) :

  partir d'un formulaire compos  d'une vingtaine de questions simples, l'outil Esoger 1 permet d' valuer de mani re globale et   distance la situation d'une personne  g e, en d terminant un niveau de risque et en recommandant des interventions afin de les pr venir. L'outil a  t  con u pour  tre utilis  aussi bien par des personnels m dico-sociaux que par des professionnels non-m dicaux, ce qui a pu faciliter son utilisation au sein des services d'aide   domicile, en permettant notamment   des auxiliaires de vie ou   des personnels administratifs de r aliser le rep rage.

En identifiant des personnes   risque, les services d'aide   domicile ont pu objectiver la priorisation de leurs interventions et pr venir des risques induits par la rupture des aides mises en place. Cette  valuation simple et rapide balaye tous les risques (canicule, Covid, sant  physique, sant  mentale, risque social et fardeau de l'aidant) et peut  tre r alis e en quelques minutes par des personnels m dico-sociaux et/ou des professionnels non-m dicaux.

L'utilisation d'un outil de rep rage par les services d'aide   domicile d' viter l'engorgement des appels ou les passages aux urgences, mais  galement   maintenir le lien avec des personnes fragiles.

ADMR (76) :

Le conseil d partemental de Seine-Maritime soutient une action mise en  uvre par la f d ration ADMR 76 visant   faciliter le parcours des personnes en situation de fragilit  et/ou d'isolement, n cessitant un accompagnement   domicile.

Ce soutien a permis le recrutement d'une coordinatrice de parcours, intervenant aupr s d'une cinquantaine de b n ficiaires de deux SAAD ADMR du d partement. Elle coordonne les interventions professionnelles de l'aide, du soin et de l'accompagnement social du territoire, aide   la mise en place de nouvelles prestations et r pond aux demandes des personnes accompagn es et de leurs aidants dont elle est l'interlocutrice unique.

Cette action a une vis e pr ventive forte : elle permet de lutter contre les ruptures de parcours, l'isolement, les situations de non-recours, et d'apporter de l'aide aux aidants.